



- Limite communale
- Courbes de niveau
- Limite de zone
- [Pattern] Espace boisé classé à protéger, à conserver ou à créer au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
- [Pattern] Emplacement réservé au titre de l'article L.151-41 du Code de l'Urbanisme
- [Yellow bar] Tronçon de voie sur lequel tout accès "véhicule" est interdit
- [Blue arrows] Secteur inconstructible en vertu de l'existence de risques naturels (ruissellement), identifié au titre de l'article R.123-11(b) du Code de l'Urbanisme
- [Red hatched] Secteur soumis à des Orientations d'Aménagement et de Programmation (voir document n°4)
- [Yellow triangles] Section de rue soumise à des dispositions particulières (clôtures sur rue)
- [Grey grid] Partie visible sur un autre plan
- UB** Zone urbaine d'habitat mixte soumise à des Orientations d'Aménagement et de Programmation
- UB_r** Zone urbaine d'habitat mixte concernée par des remontées de nappe
- UD** Zone urbaine à dominante pavillonnaire
- UE** Zone urbaine à vocation économique
- AU_h** Zone à urbaniser à vocation d'habitat à confirmer à terme
- A** Zone agricole
- N** Zone naturelle et forestière

VOIR PLAN 5b

URBA-SERVICES 83, rue de Tilloy - BP 401 - 60004 BEAUVAIS CEDEX
 Téléphone : 03.44.45.17.57
 Fax : 03.44.45.04.25
 contact@urbaservice.fr

Commune de VIGNEMONT
APRÈS MODIFICATION N°1

PLAN LOCAL D'URBANISME
REVISION

APPROBATION
 Vu pour être annexé à la délibération en date du :
 29 JAN. 2018

5c

REGLEMENT GRAPHIQUE
PLAN DE DECOUPAGE EN ZONES "Village"

Echelle : 1/2000e